

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, visite pastorale, annonces et titulaires. — II Ordination générale. — III Société d'une messe. — IV Profession religieuse et vœure, Congrégation de Notre-Dame. — V Magnifique série d'actes religieux. — VI La Fête-Dieu. — VII Consécration du monde au Sacré-Cœur de Jésus. — VIII Après d'un reposoir. — IX Guérison opérée par Jeanne d'Arc. — X La mort du R. P. Victorin. — XI Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur. — XII La cause de canonisation des seize Carmélites de Compiègne. — XIII Cadran généalogique. — XIV Bibliographie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 4.* — A 8 heures, confirmation suivie de la messe. Vêpres à 5 heures du soir ; il n'y a pas d'exercice à 7.30 heures.

Visite pastorale

Mois de juin

Lundi, le 5. — SAINT-FRANÇOIS-DE-SALLE.

Mardi, le 6. — TERREBONNE.

Jeudi, le 8. — SAINTE-ANNE-DES-PLAINES.

Vendredi, le 9. — SAINTE-SOPHIE.

Samedi, le 10. — SAINT-HIPPOLYTE.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 4, on annonce la procession du jour, la fête du Sacré-Cœur de Jésus — et, pour le dimanche suivant, la solennité du Sacré-Cœur, et la procession du saint Sacrement avec la consécration au sacré Cœur. (On ne doit pas après la procession ajouter l'oraison du sacré Cœur à celle du saint Sacrement, à cause de l'indentité d'objet.)

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

La solennité du Sacré-Cœur de Jésus est remise au 18 juin, dans les paroisses qui ont fait la solennité de leur titulaire le 11 juin.

Dimanche, le 18 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Antoine (Montréal, Longueuil, Lavaltrie), de Saint-Basile et, par anticipation, de Sainte-Julienne.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Antoine.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Antoine.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Saint-Régis et, par anticipation, de Saint-Louis-de-Gonzague.

J. S.

ORDINATION GENERALE

Samedi, le 27 mai, à la cathédrale, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés

Pour le diocèse de Montréal : MM. J.-S. Bilodeau, J.-C. Geoffrion, G.-H. Martin, M. Paiement, E.-A. Boileau, D.-J. Chaumont, E.-J. Dutour, J.-J. Lesage, F.-E. L'Heureux, M.-A. Morin, E.-A. Olivier, A.-J. Gauthier.

Pour le diocèse de Burlington : M. N.-J. Lachance.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. A.-F. Brinkmann, R.-P. Murphy, H.-B. Rohlmann, A.-R. Thier, A.-B. Fritz, N.-C. Kunkel, D.-J. Lenihan.

Pour le diocèse de Kingston : M. J.-T. Hauley.

Pour le diocèse de Pembroke : M. H.-T. Gaboury.

Pour le diocèse de Springfield : M. P.-W. Morissey.

Pour la congrégation des clercs de Sainte-Croix : Fr. J. Chauvin.

(DU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE)

Pour le diocèse de Montréal : MM. M. Bourdeau, T. Charbonneau, V. Geoffrion, E. Lafleur, O. Morin.

Pour le diocèse d'Alexandria : MM. J. Dului, A. McMillan.

Pour le diocèse d'Albani : M. H. Baillargeon.

Pour le diocèse de Burlington : M. E. Cray.

Pour le diocèse de Détroit : M. F. Beauvais.

Pour le diocèse d'Hartford : MM. J. Fay, J. McDonald.

Pour le diocèse de Manchester : MM. A. Leclerc, M. Moher.

Pour le diocèse de Natchez : M. N. Vandegaer.

Pour le diocèse de Nesqually : M. J. Mally.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. C. Desrosiers, M. Mullin.

Pour le diocèse de Peterborough : M. P. Kelly.

Pour le diocèse de Portland : M. M. Curran.

Pour le diocèse de Providence : MM. J. Little, W. Phelan.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. A. Cartier.

Pour le diocèse de Springfield : MM. D. Davine, M. Earls, J. Roberts.

Pour le diocèse de

A.-J. Bastien

Lalonde, J.

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

vieux, J. St

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Leduc.

Pour le diocèse de

nedy, J.-A.

Pour la C

Pour le diocèse de

thiaume, A.

G.-A. Racett

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

M.-F. Fahey.

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour le diocèse de

Pour l'Ordre

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. F. Fauteux, J.-M. Melançon, A.-J. Bastien, P.-L. Choquet, U.-J. Demers, A.-J. Derome, D.-J. Lalonde, J.-A. Lefebvre, A.-J. Ouellette.

Pour le diocèse de Burlington : M. J. Hardy.

Pour le diocèse de Chatam : M. H.-J. O'Leary.

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. J.-J. Walsh.

Pour le diocèse de Hartford : MM. J.-A. Dooley, J.-F. Quinn.

Pour le diocèse de Kingston : M. W.-T. Kingsley.

Pour le diocèse de Manchester : M. W.-H. Sweeney.

Pour le diocèse de Nesqually : M. A.-S. Fisher.

Pour le diocèse de Nicolet : M. R.-J. Bourdeau.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. G.-J. Savage, A.-F. Her-
vieux, J. St-Jacques.

Pour le diocèse de Pembroke : M. J. Ryan.

Pour le diocèse de Portland : M. J.-A. Carey.

Pour le diocèse de Providence : M. H. Archambeault.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. A.-E. Giroux, C.-H.
Leduc.

Pour le diocèse de Springfield : MM. P.-J. Bourassa, P.-A. Ken-
nedy, J.-A. O'Connell, A. Potvin.

Pour la Congrégation des clercs de Sainte-Croix : Fr. J. Chauvin.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. A.-J. Berthiaume, C. Ber-
thiaume, A.-J. Lapalme, Z. Lippé, I. Lachapelle, J.-S. Barrette,
G.-A. Racette.

Pour le diocèse d'Alexandria : M. A.-A. McRae.

Pour le diocèse d'Antigonish : MM. J.-M. Kiely, J.-W. McIsaac.

Pour le diocèse de Charlottetown : M. A.-A. Sinnott.

Pour le diocèse de Chatham : M. L.-J. O'Leary.

Pour le diocèse de Manchester : M. J.-A. Casey.

Pour le diocèse de Portland : MM. A.-M. Descarries, M. Drain,
M.-F. Fahey, J.-A. Hayes, G.-J. Pettit.

Pour le diocèse de Santa-Fé : M. M.-L. Dumarest.

Pour le diocèse de Springfield : M. J.-F. McGillicuddy.

Pour le diocèse de Valleyfield : M. T.-Z. Simon.

Pour l'Ordre des Franciscains : Fr. Michel.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. E.-F. Aubertin, A.-E. Des champs, J.-O. Godin, J.-R. Granger, U.-J. Labelle, A.-J. Picotte, M. Desrosiers, A.-A. Ethier.

Pour le diocèse d'Antigonish : M. M.-A. MacAdam.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. H.-J. Loosbroock, J. Murtagh, A.-S. Peikert.

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. A.-A. Studer.

Pour le diocèse de Hartford : MM. B.-M. Donnelly, H.-E. Quinn.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. W.-J. Guillet.

Pour le diocèse de Springfield : MM. G.-H. Gagnon, J.-J. Hussey.

Pour le diocèse de Toronto : MM. T.-J. O'Donnell, A. O'Leary.

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : MM. S.-J. Côté, J.-J.-B. Mignault.

Pour le diocèse de Syracuse : M. T.-S. Flynn.

Pour l'Ordre des Franciscains : Frs. Ange-Marie, Eugène.

Dimanche, le 28 mai, dans la chapelle intérieure de l'archevêché, a reçu les ordres mineurs.

Pour le diocèse de Valleyfield : M. A.-J. Hébert.

AUX PRIERES

M. l'abbé Hughes Lenoir, p. s. s., décédé à Montréal.

Rév. Père Amable-Wilfrid-Anatole Dostaler, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Fr. Pierre-Guillaume Beauchemin, des clercs de Saint-Viateur, décédé à Joliette.

Rév. Père Léon, des cisterciens réformés de Notre-Dame de la Trappe, décédé à Oka.

Fr. Sérapion, des frères de Saint-Vincent de Paul, décédé en Belgique.

Sr Sainte-Côme, née Marie-Elmire Gosselin, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Melle Zéphirina Desgrosseillers, décédée à Sainte-Philomène.

M. l'abbé
séminaire,
MESSE.

Prof

MARDI
une
la Congrég.
Saint-Aldric
Marie-Amb.
André de
Jean.

Quatorze
La messe
Kankakee,
constance.
La cérém

MAG

ENE sér
tous
mois de mai
1o L'indie
2o L'ouve
que latine ;
3o La cré
sistoire ;
4o La con

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 30 mai 1899.

M. l'abbé Hughes Lenoir, P. S. S., décédé aujourd'hui au séminaire, rue Notre-Dame, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

J.-E.-EMILE ROY, ptre, *assistant chancelier.*

Profession religieuse et vêtue

Congrégation de Notre-Dame

MARDI dernier, 23 du courant, Mgr Z. Racicot a présidé une cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame et a reçu les vœux des sœurs Saint-Aldric, Saint-Paul de Nicée, Saint-Romuald, Sainte-Marie-Ambroise, Sainte-Marie-Armand, Saint-Donald, Saint-André de Crète, Sainte-Anastasie, et des sœurs Townson et Jean.

Quatorze postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

La messe a été célébrée par M. l'abbé A. Granger, curé de Kankakee, Ill. — Mgr Racicot a prononcé l'allocution de circonstance.

La cérémonie a été très touchante et l'assistance nombreuse.

MAGNIFIQUE SERIE D'ACTES RELIGIEUX

UNE série d'actes religieux de la plus haute importance, et tous très consolants de leur nature, auront marqué les mois de mai et juin de la présente année :

- 1o L'indiction du jubilé pour l'année sainte de 1900 ;
- 2o L'ouverture à Rome du concile des évêques de l'Amérique latine ;
- 3o La création de plusieurs cardinaux dans le prochain consistoire ;
- 4o La consécration du monde au Sacré-Cœur de Jésus.

LA FÊTE-DIEU

DE toutes les fêtes établies pour adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, la plus importante, la plus populaire est la *Fête-Dieu*, la fête du Très Saint-Sacrement.

Pendant huit jours l'Eglise propose ce mystère à nos adorations, elle l'entourne de ses pompes, elle convie la nature entière pour le solenniser sous les voûtes du ciel comme sous les portiques des temples.

Partout les processions traverseront, dans leur pompe brillante ou modeste, les villes, les campagnes. Ces cortèges où prendront rang ce qu'il y a de plus aimable et de plus pur ici-bas, les petits enfants, les pieuses associations, les confréries, terminés par le clergé, s'avanceront, au chant des hymnes de reconnaissance et de louanges, au milieu des rues jonchées de fleurs, parfumées d'encens, et présenteront une fois encore le spectacle de l'union des fidèles en Jésus-Christ. Lui-même, ce divin Maître, l'objet de ces hommages et de cet amour, bénira en passant nos demeures et nos champs, et il se fera, dans le diocèse, une grande effusion de grâces, et en même temps une rénovation de l'esprit de dévotion envers le Très Saint-Sacrement.

C'est ainsi que, chaque année, cette solennité apporte à la terre ses bienfaits. Elle est une compensation aux blasphèmes et à l'ingratitude. Nos chants purifient l'air, notre encens se confond avec le parfum des fleurs qui, une fois au moins dans l'année, rendent au Maître de la nature leurs dons exquis. Notre-Seigneur bénit les foules, les cités, les peuples. Cette fête rapproche la terre du ciel ; elle est la source d'immenses pardons et d'immenses miséricordes.

Qu'elle soit pour nous une occasion bénie d'affirmer notre amour envers Notre-Seigneur, et une moisson de fruits spirituels ! Allons à la source de la vie, et puisons dans ce grand Sacrement l'assurance même de notre éternité, nous souvenant de ces divines paroles : « Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »

Et tous adorons à jamais le Très Saint-Sacrement ! *Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum.*

MGR PÉ
son
entretien av
une informa
« Semblan
fauteuil, Lé
qu'il publie
consécration
entier, des n
de la foi chr
les 9, 10 et 1
m'a recom
cathédrale
« paroles enf
« monde l'ar

AU

DANS
fait
cha
s'agissait, on
des guirland
telles, leurs
dressaient d
vieillards qu
conseils. La
faisait plaisir
Seuls, les
pourtant et le
mouvement.
ses : un enf
à douze ans,
se déclare im

CONSECRATION DU MONDE

AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

MGR l'évêque de Liège adresse de Rome à Mgr Rutten, son vicaire général, une lettre relatant son dernier entretien avec le Souverain-Pontife et où se trouve confirmée une information récemment donnée par les journaux :

« Semblant se recueillir un instant et se redressant dans son fauteuil, Léon XIII m'annonça, d'un ton pénétré et solennel, qu'il publierait incessamment une Encyclique prescrivant la consécration au Sacré-Cœur de Jésus du genre humain tout entier, des nations catholiques et même de celles non éclairées de la foi chrétienne ; un triduum, accompagné de prédications, les 9, 10 et 11 juin, préparera les fidèles à ce grand acte, qu'il m'a recommandé d'accomplir avec une grande solennité à la cathédrale de Liège. « Je sais, m'a-t-il dit en terminant par des paroles enflammées sur ce sujet, que cet acte hâtera pour le monde l'arrivée des miséricordes que nous attendons. »

AUPRES D'UN REPOSOIR

DANS le voisinage tout était en l'air. On avait médité de faire un beau reposoir pour la Fête-Dieu qui approchait. Ce n'était pas d'un reposoir ordinaire qu'il s'agissait, on voulait un monument : les jeunes filles tressaient des guirlandes ; les mères choisissaient leurs plus belles dentelles, leurs étoffes précieuses ; les hommes se concertaient, dressaient des plans, s'improvisaient architectes, jusqu'aux vieillards qui consultaient leurs souvenirs et donnaient des conseils. La rue Saint-A... présentait une activité joyeuse qui faisait plaisir à voir.

Seuls, les habitants de l'hôtel du comte C....., le plus beau pourtant et le plus riche du quartier, s'abstenaient de tout mouvement. Ah ! c'est qu'il y avait là des larmes et des angoisses : un enfant, l'amour et l'espoir de sa famille, se consumait à douze ans, dans une de ces maladies lentes que la médecine se déclare impuissante à guérir.

On était au samedi, veille de la Fête-Dieu ; vers le soir, les cloches ébranlées emplissaient l'air de leurs joyeux carillons. Le bruit harmonieux réveilla l'enfant qui s'était assoupi. « Mère, dit-il faiblement, pourquoi ce beau concert ? — Ce sont les cloches des églises qui annoncent la fête de demain. — Quelle fête ? dit l'enfant. — La Fête-Dieu, mon petit ange. — Oh ! la Fête-Dieu, le Saint-Sacrement, quelle belle fête ! J'y assistais l'année dernière. . . te rappelles-tu, mère ? Tu m'avais permis de faire partie de la procession. . . c'est après ma première communion. . . Comme j'étais heureux !. . . Ah ! je suis bien fatigué aujourd'hui. . . » Après quelques instants de silence : « Père, murmura l'enfant, j'ai une prière à t'adresser : je voudrais bien voir demain la procession ; si tu me mettais à la fenêtre ? — Oui, nous verrons cela demain, repose-toi bien maintenant. — Oh ! le bon Dieu, reprit l'enfant, pourrait me guérir, vois-tu ; je veux le lui demander demain. . . » Et comme épuisé par ces paroles, l'enfant enfonça sa tête pâle dans l'oreiller et s'endormit.

Une idée subite vint au père ; il appela sa femme dans l'embrasement de la fenêtre et lui parla à voix basse. « J'ai foi en Dieu, disait cet homme, je vais tenter l'impossible ; faisons un reposoir. Qui sait ? peut-être serons-nous exaucés. » Cette pensée allait trop bien à la piété de la mère pour ne pas être accueillie aussitôt. Le reposoir fut décidé. . .

Le jour de la Fête-Dieu était arrivé ; le soleil radieux versait à flots ses rayons, l'air était réjoui par le concert des cloches, les maisons avaient revêtu leurs blanches tentures, les rues se jonchaient de fleurs. Quatre heures venaient de sonner : la procession de la paroisse commençait à se montrer dans la rue Saint-A. Le reposoir du comte C. . . présentait l'aspect le plus magnifique. Tout brillait d'or et de lumières, il était surmonté de cette inscription formée par des verres de couleur : DOMINE, SI VIS, POTES ME MUNDARE. « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. »

L'enfant avait voulu être descendu. Il était couché dans un fauteuil entre son père et sa mère : on était saisi d'un respect involontaire en contemplant cette scène si simple et si grande à la fois. Quand ils entendirent tous les trois les chants joyeux et triomphants du clergé, quand ce parfum de piété qui enveloppe toute procession de la Fête-Dieu fut parvenu jusqu'à eux,

quand ils respirant l' sur leurs p Le père, ho fête ; le pe communion let dans les Le père s' maison, au poignée de Il se fit un

« O Salute ouvres la p secours. » cl sa voix à ce ses joues, u leva tout à voulez, vou remplit les lui donna, a les parents

La proces plein d'espé plaient avec revenue, le Une heure entrée dans me inexplic

Quand la l'écho des cl de cette scèn fant, avec sa chanter les v rent à sa voi et tendre foi

Dès ce mo d'un mois a L'année suiv mille reconn illum matri st

quand ils virent ces frais visages d'enfants qui s'avançaient respirant l'allégresse et la vie, les parents, par un triste retour sur leurs propres douleurs, ne purent retenir leurs larmes. Le père, homme d'une foi antique, avait revêtu ses habits de fête ; le petit enfant portait le gracieux costume de sa première communion ; il avait sa blanche écharpe au bras, son chapellet dans les doigts, souvenirs doux et tristes en un tel moment... Le père s'avança, un cierge à la main, suivi des gens de sa maison, au devant du Saint-Sacrement. La mère portait une poignée de fleurs blanches qu'elle sema sous les pas du prêtre. Il se fit un silence solennel.

« *O Salutaris Hostia* !... O divine Hostie du salut, toi qui ouvres la porte du ciel... donne-nous la force, apporte-nous le secours. » chanta le prêtre ému. L'enfant fit effort pour unir sa voix à celles des assistants. Le sang empourpra un instant ses joues, un sourire plein de grâce épanouit ses traits. Il se leva tout à coup, s'agenouilla et s'écria : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Cette démarche imprévue remplit les assistants d'étonnement et d'admiration. Le prêtre lui donna, avec l'ostensoir, une bénédiction spéciale, et laissa les parents et l'enfant dans une indicible consolation.

La procession s'éloigna ; l'enfant fut remonté vers son lit, plein d'espérance et de joie. Le père et la mère le contemplaient avec des yeux avides. « Père, dit l'enfant, la vie est revenue, le bon Jésus nous a exaucés. Je sens que je guérirai. » Une heure s'écoula, radieuse et fortunée ; l'espérance était entrée dans cette maison, tous en goûtaient en silence le charme inexplicable.

Quand la procession retourna à l'église par une rue voisine, l'écho des chants religieux vint seul distraire le recueillement de cette scène. On chantait, selon l'usage, le *Te Deum*. L'enfant, avec sa petite voix suave et tremblante encore, se prit à chanter les versets. L'émotion gagna les parents, les voix s'unirent à sa voix... Oh ! beauté de la foi ! Oh ! céleste, oh ! douce et tendre foi !...

Dès ce moment, la guérison fit des progrès rapides, et moins d'un mois après, l'enfant avait repris sa vigueur et sa vie. L'année suivante, on put lire, sur les reposoir élevé par la famille reconnaissante, ces mots gravés en lettres d'or : *Et dedit illum matri suæ*. « Et Jésus le rendit à sa mère. » Julien IOTH.

GUERISON OPEREE PAR JEANNE D'ARC

NUNE religieuse du monastère de Saint-Joseph de Cluny, à Rome, a obtenu, par l'intercession de Jeanne d'Arc, la guérison instantanée d'un cancer mortel. Sœur Anne de Sainte-Marie, native de l'Alsace et âgée de 21 ans, souffrait depuis de longs mois d'un cancer viscéral qui l'avait réduite à la dernière extrémité. Elle ne pouvait se nourrir que de lait, et dernièrement, elle avait dû renoncer même à cette alimentation. Sa faiblesse augmentant de jour en jour, les médecins présageaient sa mort prochaine. La malade s'y était résignée, tout en s'unissant aux prières de la communauté qui avait commencé une neuvaine afin d'obtenir sa guérison par l'intercession de la vénérable Jeanne d'Arc.

Lundi matin, 1er mai, huitième jour de la neuvaine, la malade ou plutôt la mourante, sentant sa fin approcher, avait reçu les derniers sacrements et affirmé de nouveau sa résignation à la volonté de Dieu. Or, soudain, à 10 heures et demie, elle se souleva sur son lit et, sous le coup d'une profonde émotion où elle parut comme transfigurée, revenant de la mort à la vie, elle déclara éprouver en elle, dans la région où était le cancer, quelque chose de vraiment extraordinaire et qui la délivrait de son mal.

En effet, elle en était délivrée et d'une façon si parfaite et instantanée qu'elle pût aussitôt se lever, prendre quelque nourriture et se montrer vraiment comme une apparition surhumaine au milieu de la communauté émerveillée, criant au miracle. Sœur Anne de Sainte-Marie venait de recouvrer, avec la vie, une couleur de santé, une vivacité de regard et comme une infusion de forces tout à fait extraordinaires. Les médecins n'en croient pas leurs yeux et sont tous prêts à signer avec les nombreux témoins du fait le procès-verbal qui servira de base à l'instruction canonique.

Parmi ces témoins, se sont trouvées deux dames protestantes qui, depuis quelque temps, avaient demandé et reçu l'hospitalité chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et qui, profondément touchées d'une aussi éclatante guérison, ont voulu s'unir au *Te Deum* de la communauté. Dieu vueille, par l'intercession de la vénérable Jeanne d'Arc, que ce soit le germe de leur conversion et le digne complément du fait surnaturel où elles ont vu se manifester le dogme consolant de la communion des saints !

NOUS
Vi
Ve
Missions étra
gné ce meur
PP. Polydor
méridionnal

Le R. P. V
Mineurs, né
Cbine, au m

Mgr Chris
kia-ko ; il y
qu'au mois d
lique l'envoy
chrétienté si
de septembre
Che-keou-ch
s'empessa d'

Des bruits
mençaient à

Les chrétie
naire serait pl
novembre. L

pour aller à
Le même j
keou-chan, l
rebelles attaq
Caux-ci, pour
sur les monta
rent entre les

« — Apostas

Un des deu

« — Apostas
chrétien. »

LA MORT DU R. P. VICTORIN

Détails complémentaires

NOUS avons déjà annoncé puis raconté la mort du R. P. Victorin, martyrisé en haine de la foi catholique. Voici les horribles et tragiques détails parvenus aux *Missions étrangères* sur les scènes sanglantes qui ont accompagné ce meurtre. Ces détails sont extraits d'une relation des RR. PP. Polydore et Cassien, franciscains, missionnaires au Hou-pé méridional.

Le R. P. Victorin (Jean Delbrouck), de l'Ordre des Frères-Mineurs, né à Boirs (Belgique), le 14 mai 1870, était arrivé en Chine, au mois de mars 1897.

Mgr Christiaens lui assigna pour sa première mission Houa-kia-ko ; il y fut atteint d'une fièvre maligne, qui ne le quitta qu'au mois de décembre de la même année. Le vicaire apostolique l'envoya ensuite chez le P. Gratien à Tan-tse-chan, grande chrétienté située dans les montagnes. Il y resta jusqu'au mois de septembre 1898. A cette époque, le R. P. Marcel, résidant à Che-keou-chan, tomba gravement malade et le P. Victorin s'empressa d'aller l'assister.

Des bruits de persécutions encore confus et lointains commençaient à circuler.

Les chrétiens de Siao-me-tien, croyant que leur cher missionnaire serait plus en sûreté chez eux, vinrent le trouver le 29 novembre. Le P. Victorin se décida à quitter Che-keou-chan pour aller à Siao-me-tien, chrétienté à douze kilomètres de là.

Le même jour, à Tsong-si, à trente-six kilomètres de Che-keou-chan, la persécution éclata comme un ouragan ; des rebelles attaquent les chrétiens, pillent et brûlent leurs maisons. Ceux-ci, pour sauver leur vie, se réfugient dans les cavernes ou sur les montagnes. Dans la fuite, deux catéchumènes tombèrent entre les mains des bandits :

« — Apostasiez ou mourez !

Un des deux catéchumènes répondit :

« — Apostasier ? jamais ! Tuez-moi, si vous voulez, je suis chrétien. »

Les brigands lui firent subir différentes tortures, puis lui tranchèrent la tête.

Le lendemain, vers les 7 heures du soir, un néophyte vint raconter au P. Victorin ces horribles scènes.

A peine les chrétiens eurent-ils entendu son récit, que chacun chercha son salut dans la fuite. Moment terrible ! voilà le pauvre missionnaire abandonné de tous, dans un endroit dont il ne connaît pas les routes, et entouré de toutes parts de mortels ennemis. Que faire ?

A ce suprême moment, l'idée de sa mère préoccupe son esprit. A la hâte il lui écrit quelques lignes, qu'il arrose de ses larmes. La lettre finie, il la confie à un chrétien, en recommandant de la faire parvenir à sa famille.

Accompagné de son servent de messe et d'un domestique, il se met en marche, vers dix heures du soir. Tout à coup son domestique lui dit :

« — Père, à six kilomètres d'ici, il y a une caverne en haut de la montagne. Il faut y aller. »

Alors commença une vraie route de calvaire. Il fallait grimper dans l'obscurité, se frayer un passage à travers les ronces et les épines, s'accrocher aux arbres et aux pierres, et tout cela avec l'obsession que les ennemis approchent.

Avant l'aurore, les fugitifs avaient gagné la caverne ; ils croyaient y avoir trouvé un bon refuge, mais cet espoir fut de courte durée : en effet, après y être resté quatre jours, leur retraite fut découverte par les païens.

Il faut se remettre en route ! Il est minuit, l'obscurité profonde et une pluie incessante rendent la marche pénible. I-tchang serait un abri assuré, mais personne ne connaît la route.

« — Courage ! dit le missionnaire à ses compagnons, nous sommes sous la garde du bon Dieu. »

Pour éviter toute rencontre, ils suivirent un torrent. Au matin, les pieds tout en sang, n'en pouvant plus, le pauvre Père s'assit sur un rocher pour prendre un peu de nourriture. Il devenait impossible de suivre la même route. C'est pourquoi il envoya son domestique chercher un autre chemin. Hélas ! le fidèle serviteur ne devait plus revenir ; il fut arrêté par les rebelles, qui s'empressèrent de le dévaliser.

Quelques indices certain

Les forces courent à dr Victorin tât tomber entre

Aussitôt o commé il av pé-chan. Il fut une clam coups de ba agonie dura

Les mauv effroyables ; mains liées e fers rougis au de l'âme : il

Enfin, le chef voulut la tête roula

Apostolat

Intention gé
be

La d

P

BIVIN Co de MAI cette journée, intentions pou sur l'autel.

Je vous les Prière procure Sacré-Cœur et

Résolution a ment, répand

Quelques effets saisis sur lui furent pour les bandits un indice certain que le missionnaire était dans le voisinage.

Les forcenés joyeux se mettent à pousser des hurlements, courent à droite et à gauche en cherchant leur proie. Le P. Victorin tâcha bien de leur échapper, mais il ne tarda pas à tomber entre leurs mains.

Aussitôt on lui arrache ses habits, on lui lie les mains et, comme il avait les pieds contusionnés, on l'emporte à Houang-pé-chan. Il y arriva à 7 heures du matin. Dès qu'on le vit, ce fut une clameur horrible, des cris de rage. On le frappa de coups de bambou, puis on l'emmena à Che-keou-chan, où son agonie dura six jours.

Les mauvais traitements qu'il a subis doivent avoir été effroyables ; cinq jours il resta suspendu à un arbre par les mains liées ensemble. On le piquait, on le tenaillait avec des fers rougis au feu. Aux souffrances du corps s'ajoutaient celles de l'âme : il vit torturer, puis égorger huit de ses néophytes.

Enfin, le 11 décembre, le P. Victorin fut décapité ; chaque chef voulut le frapper et ce n'est qu'au dix-septième coup que la tête roula par terre.

Apostolat de la Prière ou Ligue du Sacré-Cœur

Intention générale pour le mois de juin 1899, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape :

La diffusion de l'Apostolat de la Prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que l'Apostolat de la Prière procure de plus en plus la gloire de Dieu, l'amour du Sacré-Cœur et le salut des âmes. Ainsi soit-il.

Résolution apostolique : Bien comprendre, pratiquer fidèlement, répandre activement l'Apostolat de la Prière.

LA CAUSE DE CANONISATION

Des seize Carmélites de Compiègne

NOUS apprenons que l'introduction de la cause de béatification et de canonisation des seize Carmélites de Compiègne est demandée avec instance dans un grand nombre de Lettres Postulatoires, adressées au Saint-Père de toutes les parties du monde.

Les religieuses du Carmel sont connues et hautement estimées au Canada. Arrivées à Montréal en 1875, leur humble fondation n'a pas cessé de se développer et d'exciter dans toutes les classes de la société le plus sympathique intérêt. Vingt-quatre jeunes canadiennes sont entrées dans la communauté ; et grâce au zèle de leur dévoué supérieur ecclésiastique, grâce aussi aux aumônes qui ont pu être recueillies dans les différents diocèses du pays en retour des prières de ces saintes femmes, un beau, vaste et solide monastère s'est élevé sur les limites de la ville.

C'est assez dire que la cause des Carmélites de Compiègne, sœurs de nos Carmélites canadiennes, nous est profondément à cœur. Aussi les évêques et toutes les communautés religieuses du Canada ont-ils uni leur voix à celle des vierges du Carmel, pour demander au Saint-Siège de bien vouloir commencer sans retard l'examen des vertus et du martyre des seize admirables victimes de la Révolution française. A notre tour, nous invitons nos lecteurs à prier souvent et avec ferveur pour le succès de cette cause.

Voici sur la mort glorieuse des Carmélites de Compiègne quelques détails empruntés au *Bulletin officiel* de l'évêché de Malaga (Espagne). Ils ont paru sous la signature de Mgr Jean Munoz y Herrera :

« Un illustre prélat de l'Eglise, S. Em. le Cardinal Bourret, écrivait à propos du fait contenu dans ces lignes : « Je ne connais rien de plus beau, ni qui atteigne la grandeur morale à pareil sommet. « Cela est saisissant, sublime, comme rien ne peut l'être davantage. » Les communautés des vierges de la Réforme Thérésienne au seizième siècle furent instituées pour rallumer le feu de la religion dans l'Eglise et les Carmélites de Compiègne remplirent entièrement cette haute mission par la sainteté de leur vie et l'héroïsme de leur mort. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, la tempête révolutionnaire se déchaîna sur l'Eglise de France, les Carmélites déchaussées du couvent de Compiègne donnèrent le plus grand exemple de leur foi et de leur amour pour Jésus-Christ, leur Epoux. Plusieurs Carmélites de différents couvents périrent sur l'échafaud durant la Révolution, dit

le R. P. Bo
qu'étaient le
la mort. D
fiées toutes

« Elles éta
des hymnes
prées de leu
qu'une joie s
Levant les
bénissant le
rent à mou
moments co
un visage t
conduire à l
démentit pa
vers le ciel :
de personne

« C'était l
novice, la S
devant la P
de mourir et
le *Laudate*
fois le hide
pur de ces v
bées, avait
une de ses fi
elle-même le

CA

LE CAR
AUX
du public.

Il consiste
et, avec marg

N'est-il p
précédés dan
héritiers ? C
imparfaite d
les et ne pe
l'origine !

Le CADRA
souvenirs pr

le R. P. Bouix, S. J., les vierges du Carmel firent voir au monde ce qu'étaient les filles de sainte Thérèse, en face des persécuteurs et de la mort. Dieu réservait à celles de Compiègne la faveur d'être sacrifiées toutes ensemble pour leur foi et leur vocation.

« Elles étaient seize ; elles marchèrent à l'échafaud en chantant des hymnes à la très sainte Vierge, elles montèrent au ciel empourprées de leur sang. A peine la sentence de mort fut-elle prononcée, qu'une joie surnaturelle illumina le visage de ces courageuses femmes. Levant les yeux au ciel avec un air de douceur et de triomphe et bénissant le Seigneur, elles se félicitent mutuellement et se préparent à mourir. Par la prière elles se fortifient en leurs derniers moments contre les terreurs de la guillotine. Elles montèrent avec un visage tranquille et serein dans les charrettes qui devaient les conduire à l'échafaud ; durant le trajet, leur noble attitude ne se démentit pas un instant. Leur douce sérénité, leurs regards fixés vers le ciel révèlent les pensées de leur cœur ; elles avaient l'aspect de personnes qui vont à leurs noces.

« C'était le 17 juillet 1794. La plus jeune de ces religieuses, une novice, la Sœur Constance, fut la première victime. S'agenouillant devant la Prieure, elle lui demanda sa bénédiction et la permission de mourir et, montant d'un pas ferme sur la plate-forme, elle entonna le *Laudate Dominum omnes gentes*, qu'elle alla achever au ciel. Seize fois le hideux couperet s'abaissa, faisant jaillir autour de lui le sang pur de ces victimes. La Mère Prieure, comme la mère des Macchabées, avait souffert la mort autant de fois qu'elle avait vu décapiter une de ses filles ; elle mêla son sang avec le leur et cueillit enfin elle-même la palme du martyre. »

CADRAN GENEALOGIQUE

LE CADRAN GENEALOGIQUE, que nous offrons tout spécialement aux familles, recevra, nous l'espérons, le bienveillant accueil du public.

Il consiste en une riche lithographie mesurant $23\frac{1}{2}$ x $18\frac{1}{2}$ pouces, et, avec marge, 26 x 21 pouces.—Prix, une piastre (\$1.00).

N'est-il pas vrai que nous oublions trop tôt ceux qui nous ont précédés dans la vie, ceux dont nous sommes les descendants et les héritiers ? Combien de familles n'ont qu'une connaissance vague et imparfaite des relations de parenté qui les unissent à d'autres familles et ne peuvent s'en rendre compte parce qu'elles en ignorent l'origine !

Le CADRAN GENEALOGIQUE offre un moyen facile de recueillir des souvenirs précieux et chers aux familles. Il permet de réunir sous

un coup d'œil d'ensemble et dans un ordre méthodique, clair, facile à saisir, les noms des *deux chefs* d'une famille, ceux de *tous* leurs ascendants de quatre générations, et de leurs descendants de deux générations, avec dates de naissance, de mariage, de décès, etc.....

Le CADRAN GENEALOGIQUE utilisé, mis en honneur et soigneusement conservé dans les familles, pourra rendre de précieux services et offrir un intérêt croissant avec le cours des années.

Puisse-t-il contribuer, au moins, dans une faible mesure, à resserrer les liens de piété filiale et de fraternelle affection qui, selon les dessein de Dieu, doivent unir les membres d'une même famille et les personnes dont la commune origine est rapprochée !

S'adresser aux libraires, ou au

Père S. BRAULT, O. M. I.,

Juniorat du Sacré-Cœur,

Ottawa, Canada.

VENDU AU PROFIT DU JUNIORAT.

Bibliographie

CHOMÉDY DE MAISONNEUVE, (drame chrétien en trois actes),

SAMUEL DE CHAMPLAIN, (pages oratoires).

TROIS AURÉOLES.

Par l'abbé S. Corbeil, Th. et D. C. D. — Montréal — Cadieux & Derome. — 1603 rue Notre-Dame. — 1899. — Prix : 25 cents.

Nous annonçons avec plaisir cette jolie petite brochure. Drame, discours, extraits oratoires, tout y est d'inspiration canadienne et catholique. Pages d'histoire nationale, pleines d'amour et de foi, elles font honneur au jeune prêtre qui les a écrites ; et à ceux qui les liront elles causeront plaisir et profit. La science et le talent mis au service de la patrie et de la religion, c'est bien l'œuvre du prêtre et du professeur ! M. l'abbé Corbeil nous pardonnera de le féliciter ici publiquement d'y avoir brillamment réussi.